Martigny, mercredi 10 août 1938. *78me année* *No 92.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58

ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.

Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

La conversion d'un rédacteur

Le 5 août 1938 a vu un événement sensationnel dans les annales journalistiques de notre canton :

La *Patrie valaisanne* a reproduit — en gras, s. v. p. — l'article que nous avons consacré au premier août, et M. A. T., son rédacteur, affirme qu'il n'est pas ennemi de la démocratie, qu'il ne réclame pas la restauration des privilèges de famille et du patriciat.

Nous enregistrons tout d'abord avec satisfaction la déclaration, que nous aurions préférée plus nette, de notre confrère.

Il a enfin compris que son article intitulé « Revenons à l'Alliance » ne pouvait être compris... sans commentaires explicatifs.

C'est ainsi qu'il écrit : « *Il n'est pas nécessaire de remonter à 1815 pour se servir de cette expression* (l'Alliance, Réd.). *Elle est contenue dans la Constitution de 1874, qui dit :* « La Confédération suisse, voulant affermir l'Alliance des Confédérés... »

M. T. jure ses grands dieux qu'il n'a jamais voulu autre chose ; la Constitution de 1874 mais, pour lui, elle a toutes les qualités !

Il est curieux de rapprocher ce langage de celui que tenait la même *Patrie valaisanne* lorsqu'il fut question de la revision de dite Constitution, il y a quelques années ; en a-t-elle employé des flots d'encre pour la critiquer en l'accusant d'être la cause de tous les maux dont souffre la Société !

M. T., aujourd'hui, admire cette charte ; tout arrive dans la vie.

Mais, même en croyant à la sincérité de cette conversion, nous constatons que le rédacteur de la *Patrie valaisanne* se contredit.

Il ne veut pas en revenir à la situation antérieure à 1815, mais réclame *« la souveraineté des cantons, considérés comme Etats avec tous leurs attributs afin de rendre à la Confédération son véritable aspect d'Etat fédératif. »*

Et dire que M. A. T. a fait des études de droit !

La doctrine juridique aurait dû lui apprendre : *qu'un Etat fédératif est composé d'Etats qui ne* ***sont plus entierement souverains,*** *car ils ont abdiqué définitivement une partie de leur souveraineté au profit de l'Etat central...*

Ce qui distingue l'Etat fédératif de la Confédération d'Etats, c'est qu'il est composé d'Etats *mi-souverains* qui disparaissent au point de vue extérieur... »

Nous tirons cette définition d'un livre publié par M. Georges Sauser-Hall, en son temps professeur à l'Université de Neuchâtel et chef de contentieux à la division des affaires étrangères du Département politique fédéral.

On peut donc constater que M. T. ne sait ce qu'il se veut.

La souveraineté des cantons a bel et bien disparu depuis la Constitution de 1848, cette Constitution dont M. le conseiller fédéral Etter lui-même déclare dans une publication intitulée *« La démocratie suisse » :* « La Constitution de 1848 resserra les liens qui unissaient les différentes républiques suisses et créa un Etat fédératif. N'hésitons pas à le reconnaître, c'était un progrès. »

Le rédacteur de la *Patrie valaisanne,* constatant après coup qu'il s'est fourvoyé en montrant le bout de l'oreille trop tôt, cherche à se disculper.

Ses explications, nous venons de le démontrer en citant l'opinion de personnes autorisées, tiennent debout comme des noix sur un fil de fer.

Tout le passé du journal conservateur sierrois, son attitude à plusieurs reprises démontrent qu'il existe dans le parti conservateur catholique suisse une équipe de réactionnaires — notre contradicteur prétend que ce terme ne signifie rien ; nous lui prêterons s'il le désire un dictionnaire — qui veut bel et bien en revenir au système de la Confédération d'Etats, de l'Alliance, des cantons souverains, on sait dans quel but...

Le fameux projet de Constitution fédérale publié en son temps par le dite feuille l'a prouvé.

Puis, la main dans le sac, M. T. emploie pour se défendre les moyens classiques : l'injure et la grossièreté. Ce sont les armes des faibles.

Nous constatons qu'il évite avec un soin tout particulier de répéter que les Suisses ne sont plus capables de défendre les cols du centre de l'Europe.

Nous enregistrons enfin qu'après avoir prétendu que nous prenions nos lecteurs pour des gens bornés, il s'empresse de publier un article du *Confédéré !*

Quant aux attaques personnelles de M. T., elles ne nous importent guère : on juge toujours les autres d'après soi-même.

Et bien que passant pour un affreux mécréant, nous nous rappellons cette parole du Christ :

« Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Mr.

Propos de vacances...

Si, au témoignage de Rabelais, la couleur du soleil, du vin, et des écus, est toujours belle à voir, on ne contestera pas que la fraîcheur des forêts, d'une piscine ou d'une simple... cave, ne soit quelque chose de bienfaisant, par ce mois d'août torride ! Bénissons le ciel qui nous envoie enfin les grandes chaleurs, et les touristes. Hôtels et chalets, dans ma vallée, sont pleins jusqu'au toit.

On pourra bientôt fêter le bi-centenaire du développement du mouvement touristique en Suisse et en Valais, si l'on pouvait assigner une date précise aux débuts de cette précieuse industrie. Au commencement du dernier siècle, notre réputation dans ce domaine était déjà solidement établie. Un lettré est souvent doublé d'un grand voyageur. Et ces voyageurs-là, il y a une bonne centaine d'années, nous ont fait une réclame considérable.

Autrefois, on appréciait mieux qu'aujour'dhui l'agrément du voyage à pied, qui vous laissait une indépendance très précieuse. Les progrès de la locomotion ont rendu un peu désuet ce mode de se déplacer, et il n'y a plus que quelques originaux pour pratiquer ce sport.

Il n'en était pas de même au bon vieux temps. Je connais un auteur allemand qui, en 1802, fit le voyage à pied de Leipzig au fond de la Calabre, parcourut de même la Sicile, et toujours en se promenant, revint par ses propres moyens du bout de l'Italie à Paris, en passant par le Simplon, et regagna sa ville natale. Le périple avait duré une année. Un autre écrivait en 1780 de Lucerne : « Je suis heureux comme peu d'hommes peuvent l'être ; bien portant, serein et frais, jamais fatigué, toujours pourvu de nouvelles forces. Il n'y a vraiment rien de tel qu'un voyageur à pied, exempt de soucis, libre d'inquiétude, donnant l'essor à son imagination, et portant lui-même son petit sac de voyage, comme Pythagore et Platon. » On pourrait ajouter comme Saint-Paul, qui fut un grand voyageur devant l'Eternel. Comme on le voit, le touriste qui va à pied, sac au dos, a d'illustres patrons.

J'ai sous les yeux un bouquin de 1810, qui donne de judicieux conseils sur l'art de voyager à pied dans nos contrées. La question de l'habillement et de la chaussure y est traitée à fond. Et l'on doit reconnaître que le soulier de montagne, le vrai, existait déjà avec tous ses attributs et perfectionnements. La qualité du cuir, l'épaisseur de la semelle, l'état de la couture, qui devait être sans saillie aucune à l'intérieur, tout était étudié pour l'usage. Quant aux clous, c'était d'une complication... Ils étaient démontables, comme les meilleurs tricounis, et le voyageur devait soigneusement emporter avec lui une bonne douzaine de clous à vis, afin de pouvoir remplacer séance tenante ceux que la marche avait abîmés. La windjack avait son ancêtre dans le manteau de taffetas ciré qui coûtait 9 florins, et les lunettes à neige étaient avantageusement remplacées par un morceau de crêpe noir ou vert dont on se couvrait les yeux.

Les conseils sur la nourriture du touriste qui excursionne loin des hostelleries sont judicieux, quoique simples. Les extraits et concentrés n'y jouent naturellement aucun rôle. Mais du bon pain, du bon fromage, du petit salé, avec l'inévitable bouteille « empaillée », remplie d'eau de cerise (kirsch). Une tombée de cette excellente chose dans un gobelet d'eau fraîche désaltère admirablement et dissipe la fatigue. Le gobelet était de bois, ou de cuir. J'y relève cependant un préjugé. L'auteur déconseille vivement la raclette. Le fromage « qu'on a fait rôtir », causerait, d'après lui, « de violentes coliques à ceux qui n'y sont pas habitués ». Et puis, dame ! qu'à cela ne tienne ! Un tel accident n'est pas dangereux. Si le voyageur ressent cette calamité, il n'a qu'à se pourvoir « de bon chocolat ».

Une grave complication des voyages d'autrefois était la diversité des monnaies. Les monnaies de Neuchâtel, du Valais et de Fribourg étaient d'un titre très inférieur à celles de Vaud ou de Berne. De sorte que le touriste devait veiller au grain, et se charger juste de la monnaie nécessaire pour son séjour dans tel ou tel canton. Les bureaux de change étaient plutôt rares. Bref, pour passer d'un canton à l'autre, c'étaient les mêmes inconvénients qu'actuellement pour se rendre à l'étranger. Seuls les louis d'or, les gros et petits écus de France étaient acceptés dans toute la Suisse, mais leur cours variait de canton à canton. En 1810, notre monnaie touristique, si l'on peut dire, était : *l'écu neuf,* de 41 batz ; *l'écu,* ou *petit écu,* de 20 batz ; *l'écu bon,* ou *krone,* de 25 batz ; la *livre bonne* de 13 batz et 2 kreutzer. L'unification des monnaies est sans doute le plus grand service que la Confédération ait pu rendre à l'industrie hôtelière, n'en déplaise à ceux qui regrettent l'ingérence de Berne dans les ménages cantonaux. En 1803, alors que notre canton était république libre et indépendante, et même état absolument souverain, notre Diète en était réduite à prendre des mesures que pratiquent actuellement les pays totalitaires : le contrôle des changes, si l'on peut dire, et la surveillance de la circulation de nos batz. Il était interdit de laisser sortir notre monnaie, pour ne pas appauvrir le pays.

Jugez de l'embêtement du touriste dans le décompte de ses *écus neufs.* Quelle bouillabaisse ! Celui de Zurich valait deux florins et demi, soit 40 batz ; celui de Berne 2 florins et 10 batz, celui de Lucerne 3 florins ; celui d'Uri 3 florins et 10 schelling. A Zoug, valeur différente ; à Glaris, de même. Dans les Grisons, l'*écu neuf* valait 3 florins et 3/8. Celui de Vaud, 4 livres de Suisse. A part les monnaies déjà citées, ajoutez-y la *livre* de Zurich, la *livre* de Bâle, la *livre* de Suisse (Scweizer franken de 10 batz), les *heller,* les *angster,* les *Lutzer-Schillinge,* les *rappes,* les *sols,* le *plappert,* le *blutzger* des Grisons, les *scudi,* les *paoli* du Tessin.

Tout voyageur devait être doublé d'un agent de change.

Zadig.

Dans les cantons

Le gros lot de la Romande

Le *Journal du Jura,* de Bienne, annonce que ce sont 11 ouvriers de la Sport S. A. qui ont gagné le gros lot de 100.000 francs de la Loterie romande.

« Aucun doute n'est permis. Nous avons vu, ce matin, de nos yeux vu, écrit notre confrère, le numéro 201.744 de la 3me tranche que M. Emile Gogniat, un des heureux gagnants, est venu nous présenter à la rédaction.

Quelques ouvriers de la Sport S. A. avaient acheté des billets de la tranche précédente et gagné 120 francs qui leur permirent d'acheter des billets de la troisième tranche. Ceux-ci furent commandés à Fribourg.

Le gros lot sera divisé en 14 parts de 7000 fr. environ, trois gagnants ayant droit à deux parts. Comme bien l'on pense, le gros lot tombe bien. Plusieurs ouvriers sont de jeunes mariés. L'un ou l'autre attend un enfant. »

Tué par une balle de flobert

Il y a huit jours, un habitant de Saignelégier, à l'occasion d'un pique-nique à La Chaux-d'Abel, a été atteint dans un rein par une balle de flobert. Opéré immédiatement, son état semblait satisfaisant, mais des complications survinrent et le malheureux est décédé des suites de sa blessure.

Les gros détournements

Le juge d'instruction de Delémont a fait arrêter l'ancien gérant de la Caisse d'épargne de Bassecourt, qui a reconnu avoir détourné environ 90.000 francs.

Nouvelle conférence inter-groupes

C'est aujourd'hui mercredi que se réunit, à Berne, une nouvelle conférence « inter-groupes » pour examiner un projet d'article constitutionnel destiné à stabiliser plus ou moins la situation financière, en attendant le projet de réforme définitive. Cette fois, tous les groupes parlementaires seront représentés, tandis que le 2 août, seuls les quatre grands partis avaient participé à la conversation.

Piétiné par une vache

M. Fernand Cherpillod, domestique de campagne à Mézières, âgé de 29 ans, a été renversé et piétiné par une vache. L'accidenté a été transporté à l'Hôpital cantonal ; il a des lésions graves au bas ventre.

Un homme tué par le tram

Un habitant de Neuchâtel, M. E. Boffa, âgé de 67 ans, a été tamponné par le tram de Neuchâtel, alors qu'il était assis trop près de la voie au quai Suchard. Atteint par le marchepied de la motrice, le malheureux a été tué sur le coup.

En passant ...

Un artiste

Il existe en Valais, un artiste abandonné à son sort, méconnu, bafoué, auquel on devrait rendre enfin le témoignage auquel il a droit :

Arthur Parchet.

Un destin cruel l'oblige à végéter dans la solitude après qu'il eut remporté d'éclatants succès en Allemagne, et je dis que quels que soient ses travers ou ses défauts, il vaut cent fois mieux que ceux qui les lui reprochent.

Dans sa vie, il a rencontré parfois de grands écrivains ou de grands compositeurs qui l'ont mis à son vrai rang, c'est-à-dire au-dessus de la foule, et qui l'ont aimé comme un frère.

Panaït Istrati fut de ceux-là.

Lui qu'un sûr instinct guidait dans ses attachements, il l'admirait autant pour la sincérité de son cœur que pour sa probité artistique, et quand il revenait en Valais, c'est auprès de lui qu'il se reposait, dans la douceur d'une haute amitié.

Ils détestaient également l'esprit bourgeois, l'un et l'autre ils étaient affranchis de préjugés et ils vivaient en bohèmes.

C'était le temps dse longs entretiens sous la lune, des joyeuses ribotes, des accès de gaîté, des coups de tête ahurissants qui laissaient pantois les copains.

Tous les deux, Panaït Istrati et Arthur Parchet se sentaient marqués par le talent et ils l'étaient, mais l'un allait devenir célèbre alors que l'autre en proie à la malchance essayait vainement d'échapper à la tristesse ambiante.

On ne comprit pas Arthur Parchet dans ce pays de force et de beauté qui aurait dû pourtant le reconnaître et le chérir comme un des siens.

Son franc-parler, sa nonchalance ou sa fantaisie alarmaient des gens qui nageaient dans leur médiocrité comme des poissons dans l'eau d'un aquarium, et ils le considéraient avec des yeux morts.

Les musiciens, les vrais, ne niaient pas ses dons et Romain Rolland qui est un musicographe émérite avait pour lui l'admiration la plus touchante.

Il était attiré par son originalité, sa puissance évocatrice et son honnêteté.

Comment diable, avec de telles références, Arthur Parchet ne s'est-il pas imposé dans son canton ?

C'est qu'il était inaccessible aux combinards et aux amateurs quelconques.

Son manque absolu de vulgarité l'isolait du vulgaire...

Ce fut son drame.

Il avait de son art une conception trop saine et trop belle à la fois pour consentir à l'avilir et il se mit à dos tous les individus qui croient qu'on devient musicien en entrant dans une fanfare !

Ecœuré par la médiocrité des productions de plusieurs sociétés de musique ou de chant, Arthur Parchet mit le comble à leur fureur en leur disant sa pensée en critique impartial qui ne sait pas mâcher ses mots et dès lors il fut fortement question dans certains « milieux artistiques » de l'assommer autrement qu'avec la « Marche des soldats de Becker » !

Arthur Parchet ne devait pas se relever de ses bonnes actions...

Présentement, il se débat dans sa solitude, affecté de ne pas retrouver en lui sa confiance et sa sérénité d'antan.

Malgré tout, il a entrepris l'harmonisation des plus beaux chants populaires d'Europe avec l'espoir qu'ils séduiront les meilleurs de nos groupements choraux et il a travaillé pendant plus d'un an à la musique du « Gros-Bellet » qu'il serait bon de ne pas laisser sombrer dans l'oubli.

Arthur Parchet qui sera considéré plus tard comme un des compositeurs du Valais les plus authentiques n'a pas mérité l'indifférence et le dédain dans lesquels on le tient, et dans un pays où l'on offre des primes aux taurillons il est inadmissible à notre avis de se désintéresser de l'œuvre d'un artiste, sous le prétexte extravagant qu'on n'est pas des bœufs !

A. M.

La Mutuelle Vaudoise
c'est l'assurance des AUTOMOBILISTES.
TH. LONG, BEX

L'exercice de la troupe frontière

En vue de l'exercice qui aura lieu dans le Valais romand du 24 août au soir au vendredi 26 août à midi, il est donné les instructions suivantes à la population qui devra les suivre avec patriotisme :

Circulation routière : dans la zone frontière, la police d'armée canalisera la circulation sur certaines routes importantes.

Les autres routes et chemins de cette zone *ne seront accessibles qu'aux bordiers ou aux personnes devant utiliser ces voies de communication pour l'exploitation de leurs domaines.*

Mesures de police : Il est interdit :

a) de quitter les routes et chemins et de circuler dans le terrain pour des motifs autres que ceux imposés par l'exploitation agricole ;

b) aux véhicules de s'arrêter dans la zone de l'exercice, à moins que leur conducteur n'ait obtenu l'autorisation de stationner à un endroit précis, pour une durée déterminée.

Ces autorisations ne seront délivrées que dans des cas urgents et exceptionnels : elles seront demandées aux chefs de secteur de la police d'armée à Sion, Sembrancher et Monthey.

c) de prendre toute photographie, film, dessin, mensuration ou autres reproductions du paysage, des bâtiments ou des constructions ;

d) de publier ou de mettre en circulation, tant en Suisse qu'à l'étranger, des photographies, films dessins ou autres reproductions, ainsi que toutes descriptions ou renseignements sur la zone de l'exercice et sur l'exercice lui-même ;

e) de stationner ou de circuler dans le voisinage des positions occupées par la troupe ;

f) de colporter auprès de la troupe.

La population de la région dans laquelle l'exercice se déroula est instamment priée de se conformer aux ordres militaires ainsi qu'à ceux donnés par la police d'armée et les gardes-frontière. Elle coopérera ainsi à la réussite de l'exercice, facilitera le travail de la troupe et évitera tout désagrément.

Les agents de la police d'armée sont en uniforme ou en civil avec pièce de légitimation.

A. Fama, chef Dépt militaire du Valais.
Col. Schwarz, cdt. Br. mont. 10.

Secours militaires. — Les patrons et employeurs qui sont appelés à délivrer des déclarations de salaire pour des militaires, en vue de l'obtention des secours militaires, sont instamment priés de mentionner le gain en espèces que le militaire a réalisé dans le dernier mois ou la dernière quinzaine ayant précédé immédiatement le service militaire et d'indiquer s'il aurait pu continuer à travailler dans les mêmes conditions pendant toute la durée du service.

Le chef du Dépt militaire : A. Fama.

Association valaisanne des cyclistes militaires

L'Association valaisanne des cyclistes militaires, fondée ce printemps, a eu pour la première fois l'occasion de manifester son actvité. Un comité cantonal provisoire, composé du Lt Fuchs François, président, Venthône, du Sgt Faust Gustave, Sierre, et du Sgt Brutsch, Montana, s'est chargé de la fondation des sous-sections. La section de Sierre, à la tête de laquelle se trouve le Lt Lœrtscher, Chippis, d'entente avec le comité cantonal, a organisé dimanche le 7 juillet 1938 le premier championnat valaisan des cyclistes militaires. Celui-ci comprenait, en tenue de campagne, une course d'environ 40 km., sur le parcours Sierre-Sion avec retour par la rive gauche du Rhône et arrivée à Sierre devant le Café Rothorn. La course fut très fréquentée et nous avons enregistré avec plaisir la bonne participation du Bas-Valais. Notons la rapidité avec laquelle le train a été mené soit 32 km. à l'heure de moyenne. Nous ne pouvons que féliciter nos coureurs pour leur bonne tenue durant toute la course. Ici un merci spécial aux organisateurs.

Résultats de la course : 1. Bernhart Fritz, 1 h. 09'52; 2. Clivaz Ernest 1 h. 10'02 ; 3. Bétrisey Modeste 1 h. 10'19 ; 4. Darbellay Denis 1 h. 10'22 ; 5. Fuchs Candide 1 h. 10'24 ; 6. Perren Arthur 1 h. 10'25 ; 7. Perruchoud 1 h. 11'10 ; 8. Balestraz 1 h. 12'23 ; 9. Morand Laurent 1 h. 12'31 ; 10. Creténau André 1 h. 12'35 ; 11. Masserey René 1 h. 15'40 ; 12. Felley Henri 1 h. 16'41 ; 13. Darbellay Paul 1 h. 16'41 ; 14. Rosserand Jean 1 h. 18' 12 ; 15. Deventhéry Daniel 1 h. 21'25 ; 16. Mutther Louis 1 h. 26'24.

Primes de passage : Noes, apt. Bernhardt, ainsi qu'à Plata, Bramois et Grône ; St-Léonard, cycl. Clivaz E.

A 11 h., après la course de Sierre, le comité cantonal de l'Ass. des cyclistes militaires val. a décidé de prendre part au criterium de Montana qui se disputait dans l'après-midi ; le même groupement que ci-dessus a remporté le 2me prix.

Le criterium se composait d'une course de :

1. alpinisme par le cycliste Fuchs Candide, Venthône, effectuant le parcours Forest-Hôtel-Blusch avec une charge de 12 kg. ; 2. motocycliste Heimoz Ed., de Brusch à l'Hôtel du Rawyl par le sentier de la forêt ; 3. Zufferey Adolphe a couru de l'Hôtel du Rawyl à Clairmont en trotinette ; 4. Lt Lœscher André, coureur à pied, de Clairmont au Café de la Vignette, près du Lac ; 5. le cycliste Bernhardt Fritz, monté sur machine militaire, a fait le parcours du Rawyl au nord du lac par route accidentée et a remis son témoin au 6. nageur Perrin Arthur qui remporta avec succès la traversée du lac et surtout le lancement de balle dans le filet. Le témoin fut remis au 7. tireur Heimoz Léon, qui, de la première balle, touche le ballon à une distance de 30 mètres ; 8. Enfin Masserey René reçut le témoin et le porta de façon pittoresque, en sac, jusqu'au contrôle.

Au nom de l'Association cant. des cyclistes militaires :
Le secrétaire : *Sergent Gustave Faust, Sierre.*

Représentations supplémentaires du « Théâtre valaisan ». — Devant le succès considérable remporté par « Le Pèlerin anxieux », d'André Closuit, et « Un tiers de mulet » du chanoine Poncet, la direction du « Théâtre valaisan » a décidé de donner encore deux représentations supplémentaires, le dimanche 14 août, à 14 h. 45 et 20 h. 45. Ce seront irrévocablement les dernières.

Nouvelles du Valais

Un accident mortel à Arolla

(Inf. part.) Mardi matin, un groupe de trois touristes anglais en séjour à Arolla étaient partis sans guide aux dents de Veisivi.

Vers les 10 heures, ils arrivèrent à la paroi ouest et commencèrent l'ascension. Leur corde était bien assurée, quand un rocher se détacha, imprimant une secousse à la corde qui fut coupée par une arête tranchante.

M. C. F. Hook, de Londres, qui était le dernier de la cordée, fut ainsi précipité dans le vide et fit une chute de 50 mètres au bas de la paroi.

Ses compagnons redescendirent à Arolla pour demander du secours et une colonne de 12 personnes dirigée par le guide Jean Anzevui partit sur les lieux de l'accident.

On parvint non sans difficultés à dégager le malheureux blessé, auquel un médecin prodigua des soins, mais durant son transfert aux Haudères il mourut d'une fracture du crâne.

M. Rieder, juge-instructeur du district d'Hérens, est monté sur la place afin d'ouvrir une enquête sur ce triste accident.

Ardon. — *Une fillette fait une chute et se tue.* — Plusieurs jeunes filles habitant Ardon étaient allées se promener sur le rocher de la Boublaz, au-dessus du village. L'une d'elles, soudain, disparut, mais ses compagnes, persuadées que leur amie jouait à « cache-cache », ne prirent pas garde à la chose. Elles redescendirent. Mais, le soir venu, la petite amie, nommée Odile Frossard, ne réapparut pas. Ses parents s'inquiétèrent et partirent à sa recherche. Ils retrouvèrent leur enfant, gisant sous une grosse pierre. Elle avait fait une chute de 60 mètres. M. le Dr Delaloye, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

Un étudiant lausannois se tue au Cervin. — Mardi matin, deux jeunes gens, M. Meier, de Bâle, apprenti confiseur, et un jeune Allemand en pension à Lausanne, Heinz Schwarz, né le 8 décembre 1920, élève de l'Ecole supérieure de commerce à Lausanne, entreprirent l'ascension du Cervin. Dans les premiers rochers, l'Allemand qui était devant fit une chute, entraînant son compagnon. Les deux jeunes gens tombèrent d'une hauteur de 70 mètres. L'Allemand fut tué sur le coup. M. Meier fut grièvement blessé, principalement à la tête. L'accident se produisit à quatre heures du matin environ. Il fut observé par un guide qui, avec une caravane, commençait également l'ascension du Cervin.

Le corps de M. Schwarz a été transporté à la Chapelle des morts de Zermatt. M. Meier est en traitement à Zermatt, où l'on espère pouvoir le sauver.

La journée des coopérateurs romands, *à Ste-Croix.* — On nous écrit :

La journée des coopérateurs romands aura lieu dimanche 28 août aux « Mouillettes », beau pâturage situé non loin du Col des Etroits, au-dessus de Ste-Croix. Cette journée correspondra à ce qu'a été, l'an dernier, la journée des familles du camp de Vaumarcus, si magnifiquement réussie.

M. Gaston Prache, secrétaire général de la Fédération nationale des coopératives de consommation de France, y fera une conférence sur ce sujet : *« La construction d'un monde coopératif ».*

Aucun coopérateur romand n'ignore le nom de M. Gaston Prache, qui fit déjà de nombreuses conférences chez nous ; cette puissante personnalité attirera à Ste-Croix beaucoup de monde, tant sa jeune et vive éloquence est appréciée de tous.

Cette journée des coopérateurs romands est assurée d'un grand succès, car c'est par milliers que l'on accourra à Ste-Croix. Toutes nos sociétés doivent avoir à cœur d'organiser ce voyage en s'y prenant à temps. De notre côté, nous faisons appel à la bonne volonté et à l'enthousiasme des coopérateurs.

Nax : Ski-club du Mt-Noble

Comme ces années passées, le Ski-club du Mt-Noble organisera sa kermesse traditionnelle les 14 et 15 août prochains. Il se fait donc un plaisir de convier à ces joyeuses journées, non seulement les amis de ce beau sport qu'est le ski, mais encore tous ceux qui veulent passer d'agréables fêtes d'août, les amis d'un bon verre, d'une jolie balade, d'un joli coin où l'on revient toujours avec plaisir et d'où l'on repart avec nostalgie. Tous ceux qui seront chez nous et avec nous à la mi-août sauront que la kermesse est organisée en vue de l'inauguration prochaine de la nouvelle piste de ski... mais ceci est une autre histoire ! (Voir aux annonces).

Le succès de la troisième tranche *de la Loterie de la Suisse romande.* — L'assemblée générale de la Sté de la Loterie de la Suisse romande a eu lieu vendredi 5 août à Lausanne. Elle a pris connaissance avec plaisir du succès complet remporté par la troisième tranche, dont tous les billets ont été vendus, et ce, plusieurs jours avant le tirage. L'assemblée générale a entendu un rapport de M. Paul Martinet, secrétaire général, sur l'émission de la quatrième tranche qui comporte également 300.000 billets et sera tirée à Neuchâtel le 5 octobre prochain, lors de la fête des vendanges.

Une aimable réception suivit, offerte par le Conseil d'Etat vaudois, représenté par M. le conseiller d'Etat E. Fischer. Le canton du Valais était représenté par M. P. Darbellay, secrétaire de la Chambre valaisanne du commerce.

Le secrétaire général de la Loterie souligna que le bénéfice de la 3me tranche dépassera vraisemblablement 400.000 fr., ce qui est un succès incontestable, dû, pour une grande part, aux économies réalisées, ce qui permettra de venir toujours mieux en aide aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance de la Suisse romande.

Le Pape félicite. — Le Pape a adressé une lettre de félicitations à Mgr Bourgeois, prévôt du Grand St-Bernard, à l'occasion de ses 50 ans d'activité pastorale.

Incendie dans le Val d'Hérens. — Un chalet appartenant à M. Victor Rudaz, à Vex, et situé au Collon, près de l'alpage de Thyon, a été la proie des flammes. Les locataires, des personnes de Montreux, qui étaient descendus en commission aux Mayens de Sion, ont trouvé, en rentrant, le chalet en ruines. Rien n'a pu être sauvé.

Vernamiège. — *Vandalisme : des malandrins scient les cornes à la reine de l'alpage.* — On nous écrit :

Cette bourgeoisie possède un alpage à Pralovin où le bétail séjourne pendant environ trois semaines avant de gagner l'alpage réputé du Haut-Champ.

La veille de la montée à l'alpage supérieur, le 13 juillet (?) dernier, des malandrins ont raccourci, au moyen d'une scie, *d'environ trois centimètres, les cornes de la reine de l'alpage,* propriété de M. C. P.

Plainte a été déposée. La population, justement indignée, attend des sanctions énergiques. Il est temps qu'on cesse de s'attaquer lâchement aux personnes, aux animaux, même aux choses, comme le passé le prouve.

Hérémence. — *Il se tranche l'artère.* — A Hérémence, M. C. Sierro, 26 ans, tapait sa faux. Tout à coup, un fragment partit et atteignit avec violence son bras gauche, tranchant l'artère. On a dû appeler d'urgence un médecin. Le malheureux a perdu beaucoup de sang, mais sa vie n'est plus en danger.

Sembrancher. — *Une disparition.* — M. R., le père d'un jeune homme de la région, a disparu après son travail, alors qu'il se trouvait dans un pré, au bord de la Dranse.

On a retrouvé son chapeau sur place, et l'on se demande si le malheureux homme n'est pas tombé à l'eau.

Une découverte macabre. — Une femme a découvert, au pied d'un arbre, dans une propriété isolée située à proximité de la forêt de « Jorasse » entre Vollèges et Villette, le corps décomposé d'un jeune homme de 25 ans.

Le malheureux avait disparu depuis le 31 juillet après avoir demandé une corde et une échelle pour aller cueillir des cerises.

Des enfants martyrisaient une chèvre. — Dans le Haut-Valais, des gamins d'une douzaine d'années ont tellement martyrisé une chèvre à coups de couteau qu'elle en est morte. Ils cachèrent ensuite le cadavre sous une pierre, mais la police eut vent de l'affaire et ouvre une enquête à son sujet.

M. Motta à Evolène. — M. le conseiller fédéral Motta, Mme Motta et quelques membres de sa famille se sont rendus dimanche à Evolène où ils passèrent une journée délicieuse de repos, dans la contemplation de nos majestueuses montagnes.

Le cinéma en Valais. — Le roman de Ramuz, *Farinet,* va être porté à l'écran. Le principal animateur de cette importante réalisation sera M. Fred Allaire. Le premier tour de manivelle sera donné le 16 août en Suisse. Les extérieurs seront, en effet, tournés en Valais, dans les environs de Martigny. Les scènes d'intérieur seront réalisées dans les studios français.

L'interprétation comprendra J.-L. Barrault, Suzy Prim, Alerme, Alexandre Rignault, Jim Gerald et Janine Crispin.

Plus qu'une semaine. — ...et le Tour du Lac se courra sur une des plus belles unités du Léman. A de nombreuses vitrines, les affiches sont déjà posées et permettent aux intéressés de préparer leur programme et leur budjet pour la journée du 15 août. Pour les uns, les 5 heures d'arrêt se passeront dans la visite des parents, cousins, cousines de Genève, etc., quant aux autres, ils se dirigeront suivant leurs goûts, soit vers les magnifiques jardins et promenades, soit plutôt vers des lieux plus profitables à leur gourmandise.

Mais quel que puisse être le but envisagé et choisi, une chose reste cependant certaine : le beau temps aidant, la promenade laissera à tous le meilleur souvenir. *w.*

La lutte contre le doryphore. — Le doryphore s'approche de plus en plus de notre canton. Le foyer le plus près est à *Roche,* dans la plaine du Rhône du canton de Vaud. Les localités les plus menacées sont celles se trouvant entre St-Gingolph et St-Maurice. Pour parer au danger d'une propagation du parasite qui passe inaperçue, la Station d'entomologie a réuni samedi dernier les agents locaux, nommés par les communes intéressées et chargés de la lutte contre le doryphore, pour leur donner un cours d'instruction. Après avoir entendu une conférence de M. le Dr Défago, de la Station fédérale de Lausanne, sur la biologie du parasite (conf. accompagnée d'un film vivant sur la vie et les dégâts du parasite) ces agents ont reçu toutes les instructions nécessaires.

Entre le 10 et le 20 août, il sera procédé dans toutes les communes de la plaine du Bas-Valais, à des prospections des champs de pommes de terre. Ces visites se feront par les élèves et jeunes gens des communes respectives, sous la direction de l'agent local. C'est le seul moyen nous permettant de découvrir à temps les foyers du parasite. Espérons que celui-ci n'a pas encore pris le chemin du Valais.

Station cantonale d'entomologie, Châteauneuf.

Le régiment valaisan en service

La prise des drapeaux

C'est devant une foule ardente et sympathique que le régiment valaisan a mobilisé lundi matin à Sion.

L'après-midi, à 16 h. 30, les bataillons sont venus se ranger en bon ordre sur la place de la Planta, et c'est là qu'eut lieu la cérémonie toujours émouvante de la prise des drapeaux. Rompant avec la tradition, le commandant, lt-colonel Giroud, avait fait prendre à son régiment front contre la « Catherine » et non contre le Palais du gouvernement.

Le colonel Guillaume de Kalbermatten, commandant de la place, avait convié les autorités cantonales, communales et militaires à cette manifestation patriotique ainsi que les représentants des journaux valaisans.

La presse a été très sensible à cette innovation.

Le lt-colonel Giroud, commandant du régiment, exhorta la troupe à la discipline en un discours éloquent et direct, puis les bataillons s'ébranlèrent au milieu d'un nombreux public et en présence du colonel Schwarz, cdt de la brigade 10.

On admira fort la tenue et l'entrain de nos soldats qui regagnaient dans la soirée leurs cantonnements respectifs.

La fanfare du régiment joua pour le plaisir de la foule et se montra déjà pleine de cohésion.

Nous souhaitons au régiment valaisan un heureux cours de répétition, marqué par un temps clément.

LE DEPART

A 17 h. 30, le bataillon 11 (major Gollut) partait pour Martigny-Bourg, où il arriva mardi à 1 h. du matin ; le 12 (lt-colonel Pellissier) partit à 18 h. 30 pour arriver à 2 h. 30 à Martigny-Ville ; quant au 6 (major Couchepin), il prit la route d'Aproz, Isérables, où il passa la nuit, pour continuer mardi par la Croix de Cœur et Verbier.

LA JOURNEE DE MARDI

A 5 h., mardi, le bat. 11 repartait déjà pour la Fouly ; le Bat. 12 et la Cp. V-11 ont fait des tirs de contrôle au mousqueton aux stands de Martigny-Ville et Combe.

Le Bat. 12 partira mercredi à 17 h. pour la Cantine de Proz.

Nos soldats ont fait une excellente impression ; à relever que pour la marche ils avaient le col retourné et la tunique ouverte jusqu'au ceinturon.

Les canons d'infanterie et lance-mines ont vivement intéressé les nombreux spectateurs qui attendirent jusque fort tard dans la nuit les défenseurs de la Patrie.

Jeunesse radicale valaisanne

Congrès de la Jeunesse radicale

Nous apprenons que le Congrès de la Jeunesse radicale valaisanne aura lieu le 4 septembre, à Ardon. Qu'on retienne d'ores et déjà cette date.

La vie sédunoise

Mise au point

Il a paru dans le dernier numéro du journal une information intitulée « Plus fort que le roi Dagobert ». M. André Marcel tient à préciser qu'il en est l'auteur et qu'il en prend la responsabilité.

La chapelle des « Rairettes »

(Comm.) Je l'ai reconnue dans sa couleur de pierre, sous sa touffe de mélèzes reverdis.

Un frais dimanche de printemps, sa cloche a frémi dans le bleu de l'alpe et les notes graves sont tombées en cascades sur nos mayens, dominant la voix des torrents, s'harmonisant aux carillons des troupeaux. Elle a vibré à l'oreille de nos pâtres comme un appel pressant, comme une musique suave et douce à la fois. Et tout aussitôt, le petit sanctuaire s'est empli d'une foule très dense, heureuse de s'agenouiller à nouveau dans l'allée grise et sur les bancs poussiéreux que baigne une clarté divine. L'on y prie avec le recueillement qu'inspire la solitude, avec la ferveur que l'on éprouve plus loin du monde et plus près de Dieu.

Avec le mois de juillet, l'assistance bigarre quelque peu : le paysan est revenu à sa messe de paroisse, tandis que le citadin a fui les chaleurs accablantes de la plaine pour vivre quelques semaines à l'orée de nos bois. Mais la chapelle des Rairettes reste le rendez-vous des âmes pieuses. Elle sera toujours trop petite pour accueillir les fidèles, berger, villégiateurs et touristes de passage qui s'y rencontrent chaque dimanche.

La région des Rairettes doit sa réputation à son horizon très large, à ses sites reposants, à sa fraîcheur et à sa poésie. Mais il lui manquait une âme : la chapelle de l'Assomption. Aujourd'hui s'est réalisé le rêve que nos pères caressaient depuis longtemps déjà, et le clocher gris des mayens s'élance fièrement dans le ciel nendard, témoin vivant d'une époque de foi. Une population profondément chrétienne s'est dévouée indistinctement, sans compter, à l'édification de ce sanctuaire béni.

Ce dévouement doublé d'amour ne faiblit pas et l'on viendra en foule dimanche prochain encore, 14 août, participer à la fête champêtre qu'organise un comité entraînant. Cette manifestation en faveur de la chapelle se déroulera sur le haut plateau de Nendaz, au cœur des mayens. Rien ne manquera à cette journée qui restera, selon la tradition, gaie, accorte et religieuse à la fois.

Tandis que les échos de l'alpe répercuteront les chants et les fanfares, l'on s'amusera sainement. Et tout en faisant œuvre utile les cœurs s'empliront de plaisir et de soleil. *M.*

La vie à Martigny

Le passage du Tour de Suisse à Martigny

Les sportifs de Martigny viennent de faire un magnifique effort. Grâce à la générosité de la Municipalité, des commerçants et des sportifs en général, une belle prime de passage de 100 fr. sera offerte jeudi au premier coureur qui franchira la ligne d'arrivée fixée devant le magasin Montfort, à l'avenue de la Gare ; une 2me prime de 20 fr. sera remise au 2me coureur et une 3me prime de 10 fr. au 3me coureur.

La prime de Martigny comptera parmi les plus belles des passages du Tour de Suisse.

L'organisation à travers la ville est confiée à la gendarmerie cantonale, aux agents de police, aux commissaires, et à M. J. Balma, président du Moto-club.

Nous recommandons au public de rester sur les trottoirs et d'obéir strictement aux ordres qui lui seront donnés. A l'avenue de la Gare, notamment, l'avenue doit rester absolument libre pour permettre un beau sprint. Depuis 13 h., la route sera fermée à tout véhicule. Un service spécial sera fait dans le village de la Bâtiaz et nous recommandons à nos amis sportifs de la Bâtiaz de faire en sorte que la route soit entièrement libre entre 13 h. et 14 h., qu'il n'y ait pas de char en stationnement sur la chaussée principale.

Les agents de police, les commissaires, le service d'ordre sont priés de se trouver, jeudi, à 12 h. 15, au café de la Place pour recevoir les brassards et les drapeaux signalisateurs.

Au Royal : « *Le Secret du Forçat* »

De tous les artistes de l'écran, Victor Mac Laglen est sans doute celui dont la puissance dramatique est la plus étonnante. Pour le prouver, il ne s'agissait que de lui donner un rôle à la mesure de son talent ; or, ce rôle il vient de l'obtenir dans *Le secret du forçat*, le nouveau spectacle du cinéma Royal. Aux côtés de Victor Mac Laglen, on retrouve Peter Lorre, au talent depuis longtemps éprouvé.

Attention, 2 trains de nuit : dimanche 14 et lundi 15 août (fête), mais une seule matinée le lundi 15 août. Relâche dimanche à 14 h. 30.

Le bataillon 12 à Martigny

Le bataillon 12 est arrivé à Martigny-Ville dans la nuit de lundi à mardi, sous le commandement du lt-colonel Pellissier. Mardi et mercredi il a effectué des tirs de contrôle au mousqueton, au Stand de Martigny. Mardi soir, la fanfare du bataillon, sous les ordres du sergent Solioz, a donné une aubade fort appréciée devant la demeure de M. le colonel Morand, en sa qualité d'ancien commandant du bataillon 12, du régiment 6 et de la brigade 3.

Le bataillon 12 quittera Martigny ce soir à 17 heures pour se rendre à la Cantine de Proz en une seule étape de 38 kilomètres. Là-haut la troupe logera sous la tente durant une semaine. Nous lui souhaitons le grand beau temps.

C. S. F. A.

Samedi, dimanche et lundi (13, 14 et 15 août) course subsidiée à la cabane des Dix-Mont-Blanc de Cheillon - Pigne d'Arolla éventuellement - Descente sur Arolla. Réunion mercredi soir à 20 h. 30.

Club alpin

Réunion jeudi 11 crt, à 20 h. 30. Objet : grande course à la Meidje et Barre des Ecrins.

Tous les participants à cette course sont instamment priés d'assister à la réunion.

Les Sports

Le Tour de Suisse cycliste

La belle victoire italienne

La 3me étape Coire-Bellinzone (127 km.) a vu dès le départ une attaque massive des Italiens, qui furent les grands vainqueurs de cette dure journée, avec les Suisses Robert Zimmermann et Maestranzi. Au col du San Bernardino (2063 m.), 3me prix de la montagne, l'Italien Valetti est en tête, précédant Zimmermann, Maestranzi, Del Cancia, Mersch, Cross, etc. Valetti, le récent vainqueur du Tour d'Italie, conservera son avance jusque à Bellinzone et remporte ainsi l'étape, devant Zimmermann, Del Cancia, Cecchi, Canavesi, Hendrickx, Maestranzi, Besana, Blattmann, E. Buchwalder, etc. Le Valaisan Vicquéry a fait une belle course et termine en 24me position avec Egli et Hans Martin, devançant les grimpeurs français Gallien et Vietto. Leo Amberg est 21me.

L'Italien Canavesi prend le maillot or à Mersch qui le suit à 35 secondes.

La classe de Valetti - Le réveil suisse.

L'étape Bellinzone-Sierre (198 km.), avec l'ascension du Gothard et de la Furka, était de loin la plus dure du Tour de Suisse. On le vit par le grand nombre d'abandons et surtout par les écarts considérables constatés à l'arrivée. C'est l'as italien Valetti qui arrive premier soit au Gothard, soit à la Furka, et il ne sera plus rejoint jusqu'à Sierre, où il fait une entrée triomphale. Valetti est un grimpeur hors classe ; c'est un nouveau Bartali ; il fut le roi sans conteste de la montagne suisse, comme il domina nettement dans les cols du dernier tour d'Italie. Pourtant, il fut sérieusement menacé par deux Suisses, Amberg et Zimmermann — qui retrouvent petit à petit leur belle forme ; ceux-ci ont talonné l'as italien au Gothard, à la Furka, et jusqu'à Sierre. A un moment donné Amberg n'avait plus que 50 secondes de retard sur Valetti lorsqu'il creva ; le Suisse aurait certainement rejoint et aurait alors pu gagner à Sierre. Le Luxembourgeois Mersch est dans une forme éblouissante ; lui qui n'est pas un grimpeur réussit à se classer dans les tout premiers dans les cols et conserve sa seconde place au classement général. Egli creva plusieurs fois et termine avec un retard considérable. Signalons la belle course des frères Buchwalder, de Perret, Wyss, Hartmann et Blattmann. Les Suisses se sont bien repris et ont passablement remonté au classement général ; ils viennent menacer sérieusement les Italiens au classement international.

Valetti endosse le maillot or, suivi de Mersch, Canavesi, W. Buchwalder, Amberg, Zimmermann, Del Cancia, Hendrickx, Cecchi, Perret, Hartmann, Buchwalder E., Demondt, Nievergelt, Lambrichts, Blattmann, Romanatti, Wolfensberger, Wyss, Weber, etc.

Valetti est également premier au classement du grand prix de la montagne, devant Zimmermann, A. Mersch, Del Cancia, Canavesi, Deltour, Hartmann, Amberg, Egli, Litschi, Hans Martin, etc.

Aujourd'hui mercredi, repos à Sierre.

Tir

La Société cantonale des Tireurs valaisans organise:

1) *Un concours pour jeunes tireurs,* le 4 septembre 1938, sur les places de tir de Viège, Sion et Monthey, de 13 h. à 17 h.

2) *Un concours individuel,* le 11 septembre 1938, sur les places de tir de Martigny, Sierre et Naters.

Concours de J. T. Sont admis à ce concours, tous les jeunes gens qui ont suivi, en 1938, le cours pour jeunes tireurs d'une section de la S. S. C. Les participants et les instructeurs ont droit au billet de chemin de fer au demi-tarif. La finance d'inscription est de 0 fr. 30 par tireur. La munition doit être fournie par les sociétés de tir. L'exercice comprend 8 coups à tirer sur cible A, à 300 mètres. Deux coups d'essai sont autorisés. Le résultat est calculé au total des points et touchés. La S. S. C. délivre la médaille de bronze pour résultats de 34 à 37 points et la médaille d'argent pour 38 points et au-dessus. Les directeurs de cours doivent considérer comme une question d'honneur de participer à ce concours avec le plus grand nombre d'élèves possible. Tous renseignements complémentaires sont fournis par le chef du concours de J. T. M. le cap. Clémenzo, à Ardon.

Concours individuel. Tous les tireurs se rattachant à la S. S. C. peuvent participer à ce concours. Le programme est celui adopté par le Conseil des tireurs de la S. S. C. pour les distances de 300 mètres et 50 mètres. L'inscription est de 3 fr. par concours. La munition est remise aux tireurs sur les places de tir, au prix de la munition d'exercice. Le chef de ces concours individuels est M. Henri Coppex, à Vouvry, auquel tous renseignements complémentaires peuvent être demandés.

Amis tireurs, participez nombreux à ces concours de manière que notre canton se classe honorablement au sein de la Société suisse des Carabiniers.

Propagande.

Nouvelles suisses

Une institutrice se tue à Romont

Lundi, l'institutrice de Pont-la-Vlile, Mlle Germaine Broillet, 31 ans, circulait en motocyclette avec son fiancé, M. Buillard, mécanicien à Romont, qui conduisait la machine, lorsqu'à un contour près du village d'Avy, un pneu se déjanta brusquement et les deux motocyclistes furent projetés sur le sol. Le mécanicien s'en tire avec quelques contusions sans gravité, mais sa fiancée fut relevée avec une fracture du crâne. Elle a succombé le soir à l'Hôpital de Riaz.

La falsification d'une revue militaire suisse

La *Revue mensuelle suisse pour officiers de toutes les armes,* dirigée par le colonel d'état-major Feldmann à Berne et éditée par la maison Huber et Cie, à Frauenfeld, vient d'être contrefaite et distribuée en Allemagne où la publication est beaucoup lue dans les milieux militaires. La falsification a paru comme numéro spécial et a pour objet la situation militaire de l'Allemagne et la guerre future. Les questions militaires qui y sont traitées sont très défavorables à l'Allemagne.

Une enquête faite auprès de la maison d'édition a révélé que le numéro en question n'a pas été imprimé chez Huber et Cie, à Frauenfeld, et qu'un abus manifeste a été commis avec le nom de l'éditeur, le titre de la revue et le nom de son directeur. Les auteurs du pamphlet se donnent comme des officiers de l'armée allemande inquiets du sort et de l'avenir de l'Allemagne. Ils remercient leurs « camarades suisses » de leur avoir permis de « soumettre la brochure à l'opinion publique ».

Cette mystification a sans doute pour dessein de persuader le lecteur allemand que les graves accusations et les blessantes allusions au chef de l'Etat ont été publiées avec l'approbation des milieux militaires suisses et notamment de la société suisse des officiers et des rédacteurs qui figurent sur la première page de la revue.

La *Neue Zurcher Zeitung* apprend que l'enquête policière a conduit à des perquisitions chez différentes personnes. Celles-ci sont actuellement en cours. Dans l'intérêt de l'enquête, les lieux et les milieux où ces traces ont abouti ne sont pas dévoilés.

A propos des finances fédérales

Le message du Conseil fédéral sur la prorogation pour trois ans du régime financier provisoire actuellement en vigueur paraîtra prochainement. La priorité revient au Conseil des Etats.

A LA MONTAGNE

Un cours d'aérologie alpine

Du 10 au 23 août se tiendra aux Rochers de Naye un camp de recherches d'aérologie alpine. L'Office aérien fédéral en a confié la direction au chef de la station physico-météorologique des Rochers de Naye, M. Erico Nicola.

Les tâches du camp de recherches consistent à étudier de façon approfondie, scientifiquement et pratiquement, les conditions aérologiques de la haute montagne, fort différentes de celles de la plaine. Les recherches se feront aussi bien du sol que du bord d'avions avec et sans moteur. Leur but est d'accroître la possibilité de vols sur les Alpes et d'en augmenter la sécurité.

Des questions de météorologie, d'aviation, d'aérodynamique et de physique seront traitées au cours d'une série de conférences consacrées en même temps à l'interprétation des résultats des recherches. Nombreux sont les intéressés qui n'ont pas voulu laisser passer cette occasion d'entraînement dans les domaines qui les concernent : aviateurs, étudiants de l'école polytechnique fédérale, des diverses universités et des technicums, et éclaireurs se sont mis à disposition avec empressement.

Le 14 août (en cas de mauvais temps le 21 août) aura lieu une journée officielle pendant laquelle le public sera admis au camp et pourra assister à des démonstrations instructives.

En jouant avec des allumettes

Un incendie attribué à l'imprudence du petit Bernard Pointet, 4 ans et demi, qui jouait avec des allumettes, a détruit, mardi à 16 h. 25, à la rue de la Mèbre, à Renens, un hangar attenant à l'immeuble de M. Louis Buntzli, marchand de combustible, contenant 3 à 4000 kilos de paille et de foin et des outils aratoires. La toiture de l'immeuble contigu a été endommagée et l'eau a causé des dégâts dans les appartements.

Nos Echos

Orages mortels en Styrie

Le mauvais temps a fait d'énormes ravages en Styrie. Des pluies torrentielles et la grêle ont surtout sévi dans la vallée de l'Enns. Des ponts ont été arrachés, les champs et les cultures inondés. Quelques fabriques sont sous l'eau. Trois alpinistes sont portés disparus. Une jeune fille de 18 ans a été tuée par la foudre.

Un Allemand tué en Tchécoslovaquie

Un Allemand des Sudètes, nommé Baierlé, a été blessé mortellement dimanche à coups de couteau, par des socialistes tchèques, au sortir d'une auberge dans la commune de Glaserwald, en pays sudète.

Le meurtrier de Thonon s'est fait justice

Roger Grapin, l'hôtelier de Thonon, meurtrier de sa femme il y a quelque quinze jours, avait été écroué dans les prisons d'Annecy. Lundi, on le fit venir à Thonon pour être questionné par le juge d'instruction. Les gendarmes l'enfermèrent dans une chambre forte pendant la suspension de l'interrogatoire. Lorsqu'à 14 heures il voulurent le reprendre, ils le trouvèrent pendu à un gond de la porte au moyen d'une cordelette qu'il avait réussi à dissimuler dans un de ses souliers.

Le corps a été transporté à la morgue. L'action de la justice prend ainsi fin.

Le plus gros homme du monde

On a annoncé récemment qu'un homme, qui pesait 250 kilos, était le plus gros homme du monde. Peut-être est-ce bien le cas de nos jours, mais l'histoire connaît des cas encore plus exceptionnels. Tel, ce Daniel Lambert, de Leicester, qui pesait 327 kilos. Son habit est conservé dans un musée anglais ; la jaquette mesure 2 m. 55 ; un homme de petite taille peu facilement passer à travers les manches. Mais il y a eu mieux : une négresse de l'Etat de Maryland et un habitant de la Caroline du Nord, aux Etats-Unis, pesaient, elle 387 kilos, et lui encore davantage, semble-t-il. C'est probablement relui-ci qui mérite le titre usurpé par notre contemporain vraiment malingre en comparaison.

Un château en feu

Un incendie favorisé par la sécheresse a fait plusieurs millions de francs belges de dégâts au château historique de Rynanam, près de Malines (Belgique).

Le moteur explose

A Brandshaben (Allemagne), un autocar occupé par 20 personnes est venu se jeter contre un arbre, dans un virage dangereux ; son réservoir explosa. Un jeune homme n'a pas pu se sauver et a été carbonisé. Sept blessés ont été conduits à l'hôpital.

La ration de bière des marins anglais

Les matelots de la flotte de guerre britannique ont une ration de bière d'environ deux litres par jour, et rien ne peut empêcher qu'elle soit distribuée, si loin que ce soit. C'est ainsi que la réserve pour trois mois des marins de Hankéou vient d'arriver à destination, malgré la longueur du Yang-Tsé-Kiang, la guerre, les champs de mines, les inondations et les bombardements presque continuels des convois surchargés sur la ligne Hongkong-Canton-Hankéou. Les transports de troupes et de munitions n'ont pas empêché que les 57.600 bouteilles de 1 ¼ de litre de bière n'arrivent à temps à destination. Ces bouteilles ont franchi depuis Londres bien des milles. Depuis Shanghaï seulement, elles ont vogué 816 milles marins. Arrivées à Hong-Kong elles ont pris le train jusqu'à Wutschang, soit 864 milles. De là, eles ont été chargées sur des jonques, puis sur le vapeur du Yang-Tsé, qui les a amenées enfin à Hankéou.

Un phare gigantesque

Un phare va être bientôt construit sur l'île d'Ouessant, située à environ 25 milles de Brest. Ce nouvel ouvrage remplacera, à Créach, l'ancien phare dont les rayons guidèrent tant de transports de troupes américaines vers la France en 1917 et 1918.

Ce nouveau phare, qu'on a pu admirer à l'Exposition internationale de Paris, en 1937, atteint presque la hauteur de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Son intensité lumineuse est de 500 millions de bougies. Toutes les dix secondes deux faisceaux d'une durée de deux dixièmes de seconde peuvent être aperçus des navigateurs, jusqu'à 80 kilomètres de distance.

Il est évident que ce chef-d'œuvre de l'optique française rendra les plus grands services à la navigation sur l'Atlantique. L'île d'Ouessant qu'on a appelée «la fin du monde», va ainsi s'enrichir d'une curiosité de premier ordre : le phare le plus puissant du monde entier. Cette petite île joua un rôle pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Là furent soignés les marins blessés au cours de la bataille navale, dont l'issue resta indécise, et qui eut lieu, dans les eaux d'Ouessant, entre les vaisseaux français et anglais, le 27 juillet 1778.

L'invincible Himalaya

On mande de Munich que l'expédition Nanga-Parbat devra interrompre sa mission en raison des conditions météorologiques extrêmement défavorables, dès que les hommes du camp No 6 seront arrivés au siège principal. Trois membres de ce camp ont entrepris, le 25 juillet, une avance qui leur permit de découvrir deux cadavres ensevelis sous la neige, mais qui furent mis à jour par un vent violent qui chassa la glace et la neige. Il s'agit des corps de Willi Merkel, surpris par la tempête en juillet 1934, et qui dirigeait à l'époque l'expédition allemande de Nanga-Parbat, et du porteur Gaylay, qui resta fidèlement à ses côtés malgré les difficultés de l'entreprise.

Divorces

Les raisons de divorce qu'on avance à Hollywood sont parfois fort drôles. En voici une qui ne manque pas d'originalité. Mrs Samuel Hoffenstein, l'épouse du poète bien connu, a demandé le divorce à cause d'un vers que son mari lui avait dédié :

Lorsque tu es loin, je suis agité, seul,
misérable, ennuyé et abattu.
Mais, voilà le hic, ma chérie,
Je me sens pareil lorsque tu es là.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous lèverez le matin *plus dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

Dernières nouvelles

Les manœuvres allemandes à la frontière tchécoslovaque

Les prochaines manœuvres allemandes doivent se faire sur la frontière tchécoslovaque. Ainsi s'expliqueraient l'accélération des récoltes, les restrictions des congés et l'intensification des travaux de fortification.

Les manœuvres allemandes n'ont pas été annoncées, mais elles semblent très bien préparées.

* * *

La cathédrale de Canton bombardée

Lundi à 15 h., l'aviation japonaise a semé la panique autour de la cathédrale française de Canton. 71 personnes qui s'y étaient réfugiées pour échapper à l'un des plus terribles bombardements de la ville ont été tuées et une cinquantaine d'autres blessées par trois bombes qui explosèrent à 25 m. de la mer, dans le parvis de la cathédrale. Il est impossible de décrire le tragique spectacle qu'offrent les corps entre-mêlés des tués et des blessés, gisant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église parmi les monceaux et les débris. Les chapelles latérales sont détruites. Le maître-autel est intact.

* * *

Une chute mortelle

Mme Moreau, âgée de 40 ans, femme d'un commandant de gendarmerie à Orléans, en villégiature à Chamonix, était partie mardi matin pour escalader le mont Corbeau. Pour une cause qui n'a pas pu être déterminée, elle fit une chute de 250 mètres et vint s'écraser sur le glacier de Taconnaz. La mort a été instantanée.

L'alerte ayant été donnée, le guide Rodolphe Simond se mit en route et ramena le corps dans la soirée au chalet des Pyramides.

Madame Hélène ROSERENS, à Riddes ;
Monsieur et Madame Eugène ROSERENS et leurs enfants, à Sion ;
Messieurs Marcel, Georges et Félix ROSERENS ;
Madame Agnès ROSERENS et son fils ;
Les enfants et petits-enfants de Jean-Baptiste ROSERENS ;
Les enfants et petits-enfants de Mme Vve Isabelle GARNY ;
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert ROSERENS

Retraité CFF

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection à l'âge de 50 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes, le vendredi 12 août, à 9 heures 40.

Cet avis tient lieu de faire part.

Apéritif **SUZE**

fabriquée en Suisse avec des racines du Jura

Où irons-nous les 14 et 15 août ?

Aux Rairettes

s. Hte Nendaz (Messe à 10 heures)

Grande tombola en faveur de la dite chapelle. Beaux et nombreux lots. **Jeux variés, tir au flobert, match aux quilles, pêche miraculeuse, etc. Vins de choix** **RACLETTE**

La fête sera agrémentée du bienveillant concours de la **Fanfare de Bramois** très réputée. Le Comité.

ROYAL Victor Mac Laglen dans **LE SECRET DU FORÇAT**

Léon Delaloye
Médecin-Dentiste
MARTIGNY
absent
jusqu'au 16 août

SACS de dames
MAGASIN de l'Imprimerie Nouvelle
A. MONTFORT, MARTIGNY

Journée coopérative romande de 1938

Dimanche 28 août, à

STE-CROIX

Le choix du lieu de rassemblement sera certainement approuvé de chacun par sa situation unique en son genre, par la possibilité qu'il offre à tous de passer une journée dans l'un des plus beaux sites de notre haut Jura, parce que le grand village de Sainte-Croix, universellement connu, est un centre apprécié des excursionistes d'une vaste région, parce qu'il est facilement accessible grâce au train Yverdon-Sainte-Croix et aux belles et pittoresques routes qui y conduisent.

C'est dans le beau pâturage des « Mouillettes » voisin du Col des Etroits, à 20 minutes de la gare de Sainte-Croix, que seront groupés les milliers de coopérateurs romands.

PROGRAMME :

9 à 11 h. : Arrivée des contingents. Vente de rubans à 10 ct.

11 h. : Rassemblement à la rue des Charmilles.

11 h. 10: Départ en cortège pour le beau pâturage des « Mouillettes » à 20 min. de Ste-Croix, avec fanfare et drapeaux.

12 à 14 h. : Pique-nique avec les provisions personnelles (voir buffet).

14 h. 15 à 16 h. 15 : Manifestation coopérative et discours de Gaston Prache.

Dès 17 h. : Départ des trains et autocars.

BUFFET :

La Coopérative de Sainte-Croix vendra sur place :

1. **des boissons :** vin, bière, cidre, limonade, thé.
2. **des aliments :** pain, sandwichs, jambon, chocolat, pâtisserie.
3. **des cartes illustrées** et des timbres.

Eau à disposition.

Garage au Col des Etroits pr autocars et autos.

Haut-parleur

Fanfare - Jeux

IMPORTANT !

Nous pouvons déjà annoncer aux participants que le prix de la course sera très réduit. Nous reviendrons en temps et lieu sur l'horaire. Faites-vous inscrire au magasin de votre coopérative.

Cimetière de Sion

Le public est avisé que toute personne qui sera trouvée dans l'enceinte du cimetière de Sion, après 20 heures, heure de la clôture des portes, sera frappée d'amende.

L'Administration communale.

TIRS à Balles

Le public est avisé que le Bataillon de fusiliers de montagne 8 effectuera des tirs à balles, au fusil, au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse, au canon d'infanterie et au lance-mines, *les jeudi 11, vendredi 12 et éventuellement samedi 13 août,* dès le lever du jour jusqu'à la tombée de la nuit.

Ces tirs auront lieu sur le pâturage et la montagne de Salanfe en direction des pentes s'étendant entre le col de Clusanfe et le col d'Emaney. Ces deux cols resteront ouverts à la circulation pendant toute la durée des tirs.

Le public est prié d'éviter de circuler dans la zone dangereuse et de bien vouloir se conformer aux ordres des sentinelles.

Le Cdt. Bat. fus. mont. 8 :

Major Vodoz.

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

Dimanche et lundi 14 et 15 août 1938

Grande Kermesse à Nax

organisée par le **SKI-CLUB Mont-Noble.** Nombreux jeux et attractions — **BAL champêtre**

Car postal : départ 8 h. 30 (aller et retour fr. 3.20). Invitation cordiale

Le Bon Restaurant

Rue des Deux-Marchés 1, tél. 27.376

LAUSANNE ***Chez Emile***

RESTAURATION chaude et froide, à la carte et à toute heure. **Mode française.**

Vins - Bières. Malgré la hausse le pain n'est pas compté.

E. Michaud-Bagaïni, chef de cuisine.

La grande nouveauté

pour tous les amateurs d'une bonne cigarette de goût «anglais» fabriquée avec les meilleurs tabacs de Virginie:

FILTRA VIRGINIA

avec bout-filtre spécial enlevant à la fumée 4/5 de la nicotine

10 cig. = Fr. -.40
20 cig. = Fr. -.80

Entre des couches de papier crêpe, servant de support, se trouvent 2 bandes de cellulose pure. C'est grâce à cette composition particulière, garantie sans préparation chimique, que ce filtre, tout en conservant intactes les hautes qualités de goût et d'arome d'une cigarette Laurens, élimine jusqu'à 80 % de la nicotine suivant certificats d'analyses officiels. Brevet Filtra.

A VENDRE

à Martigny en bordure de la route

Terrain

arborisé de 10.000 m2. Prix intéressant. - Agence d'affaires **A. Dussex, Sion.**

G. Heinzmann

Méd. Dentiste

Bâtiment des Postes, **SIERRE**

de retour

DOCTEUR

H. Pellissier

Spécialiste, oreilles, nez, gorge

ABSENT

dès jeudi 11 août

PETITS

Fromages

de montagne, 1re qual.

1/4 à 1/2 gras
comme fromages d'alpage
1 pièce env. 4 kg. à fr. **1.80**
colis de 15 kg. » **1.70**

Fromages 1/4 gras
colis de 5 kg. par kg. **1.50**
» 10 » **1.40**
» 15 » **1.30**

TILSIT, pièces de 4 kg.
tout gras par kg. **2.50**
3/4 gras » **2.10**
1/2 gras » **1.90**

par 3 pièces 10 ct. meilleur marché par kg.

EMMENTHAL gras
5 kg. à **2.60,** 15 kg. à **2.40**

FROMAGE A RAPER
1/4 gras, vieux, colis 5 kg. à 1.90
pièce d'env. 15 kg. à **1.75**

Käswolf Coire, 15, tél. 6.36

Poste de

2me secrétaire

à repourvoir, pour le 15, éventuellement fin août, pour la tenue du journal et téléphone ; français et allemand exigés.

Offres sous P 4027 S Publicitas, Sion.

Allemand

anglais ou italien en 2 mois

Ecole TAMÉ, Baden 14

Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Poulettes

La poulette de race commune est encore la plus avantageuse. Nous en disposons toujours d'un beau choix :

celles de 3 mois à fr. 3.—
» » 4 » » 3.50
» » 5 » » 4.50
» » 6 » » 5.50

Rabais par quantité de 6 et plus

Envoi partout par poste ou chemin de fer

Parc Avicole, Sion

Feuilleton du *«Confédéré»*, No 12

Qu'avez-vous fait de notre amour ?

de Léo Dartey

— Je l'attendais ce matin à la descente du train, avec le docteur. Elle avait répondu une lettre si charmante et généreuse à ma demande que j'adressais presque timidement au nom des naufragés, que j'avais tenu à lui en dire tout de suite ma reconnaissance ! Je ne l'avais vue qu'au concert, de loin. Alors, c'était surtout le caractère étrange, presque farouche de sa beauté qui frappait ; mais, ainsi, dans le petit matin hésitant, ce n'est plus qu'une petite fille brûlée d'ardeur contenue, comme illuminée par une grande clarté intérieure qui la consumerait, et qui doit être l'idéal de son art, ou la flamme d'un grand amour.

— A moins que ce ne soit la fièvre cardiaque, coupa irrévérencieusement le docteur. Elle est malade, cette petite femme-là, son aspect seul...

Vercelles toussa un peu, puis, d'une voix qui voulait être détachée et qui sonnait bizarrement :

— Mais, docteur, est-ce que l'amour n'est pas la pire maladie du cœur ?

Et la conversation, détournée de son sujet, roula sur les mille lieux communs d'ordre sentimental et médical.

Alain y fut étincelant, pétillant de malice et d'esprit.

Charmée, subjuguée, Annie l'écoutait et le regardait avec un intérêt nouveau et enchanté. Depuis trois semaines, elle connaissait un Vercelles ardent, empressé, passionné, mais, comme toujours, agité par une lutte intérieure qui le rendait sombre et taciturne. Depuis cinq jours qu'ils étaient fiancés, cette âpre gravité avait plutôt augmenté. Il semblait toujours comme en lutte avec quelqu'un ou quelque chose d'imprécis, de vague ! Son amour, il en parlait comme d'une bataille, d'une conquête douloureuse et chère ! Il avait l'air à la fois comblé et déchiré, heureux et triste, passionné et hésitant. Peut-être était-ce même cette attitude tourmentée qui avait touché le tendre cœur d'Annie plus que tout autre chose !

Généreuse et folle dans sa générosité comme toujours, elle avait donné son cœur à ce malheureux pour le consoler, comme elle jetait tout son argent aux pauvres rencontrés sur sa route ! Un élan d'attendrissement, de pitié pour ce grand amour qui ravageait si visiblement Alain l'avait jetée vers lui, en aumône merveilleuse. Un de ces « coups de cœur », comme elle avait coutume d'appeler elle-même ses folies généreuses. Mais elle eût souhaité, après, le trouver détendu, apaisé, consolé enfin ! L'espèce d'égarement dans lequel il avait continué à se débattre ces derniers jours en pleine félicité, avait inquiété, presque troublé Annie, simple et droite comme une belle fleur de France.

Aujourd'hui, à le retrouver soudain allégé, comme délivré, elle se sentait heureuse de sa joie visible. Elle pensait que le don d'elle-même n'était pas inutile, puisqu'il arrachait à ce sombre désespoir un esprit aussi riche et charmant, une intelligence vive et aiguë qui, sans lui, eussent été menacés de mort ou tout au moins de léthargie.

Et avec aussi une sorte de reconnaissance confuse, elle se disait naïvement que l'amour d'Alain devait être bien fort et puissant et profond, pour avoir amené dans son caractère des changements si graves !

Elle lui dit gentiment, au moment de monter s'habiller pour le gala :

— Alain, je suis heureuse de votre joie, aujourd'hui !

Il saisit au vol sa petite main, si légère et fondante qu'elle donnait, dans son étreinte virile, l'impression d'un frêle oiseau captif.

— Ma chérie, murmura-t-il avec une ardeur plus tendre que jadis, ma chérie, c'est que jamais je n'ai été aussi heureux qu'aujourd'hui ! Il me semble que notre amour, notre bonheur commencent seulement ! Ne me traitez pas d'ingrat ! Je suis de ceux qui ont besoin de s'habituer même et surtout aux meilleures choses et qui ont toujours peur de les voir échapper ! Maintenant seulement, je suis sûr de ma félicité. Elle est immense, Annie !

Les doux yeux de velours mordoré s'illuminèrent d'une sorte de tendresse confuse.

— Alain, je suis heureuse et fièvre de vous donner tant de joie après tant d'inquiétudes !

Il se pencha davantage vers elle, pressant.

— Alors, ma bien-aimée, accordez-moi la première prière que j'ose vers vous... donnez-moi cette journée, consacrez-la à moi seul, loin des indifférents, des étrangers ?

Surprise, elle haussa les sourcils.

— Mais, Alain, vous oubliez le gala...

— Hé ! dit-il avec une sorte de rage, qu'importe le gala et tous ces imbéciles qui vont faire de la charité par snobisme ? Je mérite mieux qu'eux, je pense, votre sollicitude et votre tendresse ?

Elle sourit avec une tristesse douce.

— Voici que déjà nous ne nous entendons pas. Je ne fais pas cela par snobisme, moi, Alain. J'ai accepté simplement pour éviter un gaspillage dont mes protégés eussent été les victimes ! Grâce à moi, voici un gala qui donnera un réel bénéfice ! C'est assez rare. Quant à ma présence tantôt, je l'ai promise. Je n'ai pas coutume de manquer à mes promesses, Alain... quelles qu'elles soient.

Le ton était net, bien que gentiment affectueux.

Lorsque cette douce Annie parlait ainsi, on comprenait très vite qu'il était inutile d'insister. Alain baissa le front. Ah ! qu'il lui restait de chemin à parcourir pour que l'amour d'Annie devienne l'égal du sien, prêt à tous les sacrifices, à toutes les compromissions, à tous les crimes !

Nature sans réelle grandeur, il ignorait que, pour des âmes de qualité comme celle de sa fiancée, l'amour n'est pas un prétexte ou une excuse pour le pire, mais une exaltation vers le meilleur, vers tout ce qui est grand et noble et généreux.

Il se sentait vaincu aujourd'hui par sa calme résolution.

— Vous ne voulez pas ? murmura-t-il.

— Je ne peux pas, Alain, et vous le savez. On a besoin de moi, là-bas.

— Alors, soit ! dit-il en laissant retomber la petite main confiante. Nous irons !

Il la regarda s'envoler vers la porte et, avec cette sombre ardeur qui l'avait quitté quelques heures :

— *Fatum !* murmura-t-il avec le fatalisme résigné qu'il avait rapporté de ses escales en Orient.

* * *

Quelques instant plus tard, il souriait à Annie qui, lumineuse et fraîche dans une robe toute blanche, venait le rejoindre dans la salle du casino après avoir présidé aux derniers préparatifs de la fête.

Il avait obtenu d'elle, tout au moins, de ne pas la suivre sur le plateau et qu'elle ne s'y éternise pas outre mesure.

— Je hais, avait-il dit, cette atmosphère des coulisses, et il me déplaît de vous y sentir égarée, vous si doucement parfumée de fraîcheur, même sous un prétexte charitable. Hallique suffira bien, pendant la représentation, à la police de ce méli-mélo de gens du monde et de théâtre que vous avez heureusement dosé. Laissez-lui la place de régisseur et venez vous asseoir auprès de moi dans la foule anonyme et bienveillante. Je ne goûterai réellement ce plaisir que serré auprès de vous, parmi les étrangers de la salle...

Doucement émue, elle avait acquiescé, et, dès le premier numéro, elle se glissait dans le fauteuil voisin du sien, soigneusement réservé.

— Tout va bien, murmura-t-elle. Ces gens sont charmants tous. Je ne sais si c'est la joie de faire le bien ou de s'exhiber, mais Hallique n'a aucun mal à faire sa police, comme vous dites, et nos « numéros » seront très réussis. Je n'ai qu'une contrariété. La Carini, qui devait arriver avant l'heure pour essayer l'Erard, n'est pas encore là !

(à suivre)

Toute reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de contrat avec la Société des Gens de Lettres, à Paris.